



**Présent(e)s : M. Bérard, Mme Bréban, Mme Etchart, M. Genel, M. Loeb, Mme Martinez Gaidet, M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Pons et Mme Vallantin.**

**Excusé(e)s : Mme de Linde, Mme Gallen, M. Riondet-Geneviev et M. Spriet.**

*Julien Landel, absent, transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier.*

### **Place Edmond Michelet**

Les aménagements de la place Edmond Michelet sont en cours de finalisation. Les sculptures de Rodgers et Piano imaginées par l'artiste Xavier Veilhan seront installées sur la place Edmond Michelet, à l'angle de la rue Aubry le Boucher avec la rue Saint-Martin, entre le 16 et le 17 octobre. L'inauguration des œuvres devrait avoir lieu le jeudi 19 octobre. L'entourage des jardinières sera en principe réalisé d'ici là. La Mairie du 4<sup>e</sup> recherche une solution pour le problème de l'arrosage automatique des jardinières, qui est en bonne voie. L'installation de la fontaine sera envisagée dans un second temps : Eau de Paris travaille actuellement à la création d'une fontaine à eau pétillante. La fontaine sera adossée au mur sud de la place et la partie machinerie de la fontaine sera à l'intérieur du local situé en fond de place.

Jean-Daniel Bérard rappelle qu'il a rencontré Yves Lamorelle, le président de l'association Lutèce Echecs, qui a proposé de mettre à disposition lors de l'inauguration des statues un jeu d'échecs adapté à l'échiquier réalisé en marquage au sol. Jean-Daniel Bérard propose d'utiliser le local en fond de place pour stocker les pièces du jeu d'échecs et demande à la Mairie du 4<sup>e</sup> par quel moyen se procurer les clés du local. Il souhaite vérifier le contenu du local avant d'aller chercher les pièces, actuellement stockées dans un local vers Vincennes.

### **Cloître Saint-Merri**

Il est précisé que la Mairie du 4<sup>e</sup> a récemment réuni la Direction des Espaces Verts et la copropriété pour avancer sur ce dossier. Un projet de convention est prêt, mais la copropriété souhaite que la répartition de la propriété (sa part est actuellement estimée à 60%), fasse l'objet d'un nouveau calcul car elle estime plutôt sa part à 55%.

Pour répondre à la crainte de certains membres de ne pas voir aboutir le projet de ravalement, la coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> assure que la Mairie du 4<sup>e</sup> est pleinement saisie du dossier.

### **Rue Pierre au Lard**

Louis Lévy-Garboua, habitant du 24 rue du Renard, est venu présenter aux membres du Conseil de quartier Saint-Merri la situation difficile vécue par les habitants de la rue Pierre au Lard. Il explique que des travaux discrets ont été entrepris par le Who's bar et que le comité Pierre au Lard Saint-Merri s'inquiète sur ce qui va arriver. Il fait part de la présence d'une foule importante constatée dans la rue Pierre au Lard et des problèmes sonores lors de soirées festives qui durent jusqu'à 8h du matin. Il précise qu'une plainte a été déposée au commissariat.

Louis Lévy-Garboua rappelle que le Maire du 4<sup>e</sup> s'est engagé oralement, lors du Conseil d'arrondissement du 12 septembre, à se renseigner auprès des services de la Ville. Il souhaite savoir s'il y a eu un retour des services.

Alain Genel, le président du Conseil de quartier, souhaite auprès de la Mairie du 4<sup>e</sup> vérifier la légalité des récents aménagements de l'établissement et des horaires d'ouverture. Il va travailler sur la manière de s'organiser collectivement pour avancer sur ce dossier. Il reviendra vers Louis Lévy-Garboua prochainement.

### **Budget participatif**

Suite au vote du budget participatif qui s'est terminé le dimanche 1<sup>er</sup> octobre, la Coordinatrice des Conseils de quartier du 4<sup>e</sup> annonce aux membres du Conseil de quartier les résultats de l'édition 2017. Dix projets sont lauréats du budget participatif du 4<sup>e</sup>.

Les projets « Améliorer la lisibilité du quartier piéton Beaubourg », « Rendre la rue Poulletier aux enfants », « Présenter les activités culturelles de la Bibliothèque Historique de la

Ville de Paris et de la bibliothèque Forney » et « Kiosque à musique du quartier Morland » n'ont pas été retenus.

Les deux projets proposés par les membres du Conseil de quartier Saint-Merri « Apaiser et embellir la rue des Archives autour du cloître des Billettes » et « Rue des Lombards et rue de la Verrerie accessibles pour tous » sont donc lauréats du budget participatif du 4<sup>e</sup>. Les résultats des budgets participatifs d'arrondissement et parisien sont disponibles sur le site du budget participatif. Alain Genel rappelle les efforts de communication entrepris par le Conseil de quartier et remercie Nathalie Bréban et Pascal Loeb d'avoir réalisé des flyers. Il souligne la difficulté de communiquer sur les projets du budget participatif sur l'espace public et la grande difficulté rencontrée pour voter sur internet.

### **Plan d'accès et règles de stationnement du plateau Beaubourg**

Alain Genel évoque la déambulation menée sur le plateau Beaubourg et la réunion qui s'est tenue le mardi 3 octobre à la Mairie du 4<sup>e</sup>, en présence des membres du Conseil de quartier qui ont participé à la déambulation, d'un représentant du Conseil de quartier Saint-Avoye, d'un commerçant, Alain Mesme (ImaginAir) et de Damien Chanal, Conseiller technique au cabinet du Maire du 4<sup>e</sup>. Cette réunion a permis de compléter les propositions émises par le groupe de travail suite à la déambulation et d'établir un document, qui sera transmis aux membres du Conseil de quartier.

Il est précisé dans ce document que les règles ne sont pas respectées et sont mal connues, que les signalisations ne sont pas suffisantes et se contredisent. Des panneaux de signalisation manquent, sont mal orientés, sont parfois tagués ou couverts d'affiches. Deux points très sensibles ont été relevés : le carrefour Saint-Martin / Lombards-Verrerie et le carrefour Renard / Saint-Merri. Des actions à mener à court et à moyen terme y sont également proposées.

Sandra Martinez Gaidet explique qu'il est nécessaire de récupérer l'arrêté municipal du Conseil de Paris sur la zone Beaubourg. Il est mentionné le besoin de connaître les vraies règles de cette zone et le nombre d'accidents qui s'y sont réalisés depuis 15 ans. Il est précisé que dans les aires piétonnes du code de la route, les voitures doivent rouler au pas, à 6km/h.

Le représentant du Conseil de quartier Saint-Avoye a proposé lors de la réunion du 3 octobre l'installation de plots au croisement de la rue du Renard et de la rue Saint-Merri pour empêcher les camions venant de la rue du Renard de forcer le sens interdit. L'installation de parkings à vélos a également été proposée.

Sophie Pons demande quand est prévue l'expérimentation Place des Vosges qui propose le déploiement de véhicules électriques, qui livreront les commerces aux alentours et qui seront stockés dans un gros camion.

Alain Genel travaille à l'élaboration d'un questionnaire à destination des commerçants afin de connaître leurs usages et leurs pratiques de livraison. Il enverra ce questionnaire aux membres du Conseil de quartier pour avis.

### **Végétalisation du quartier Saint-Merri**

Deux marches exploratoires ont été réalisées dans le quartier et ont permis d'envisager des sites d'accueil de jardinières qui seraient financées par le Conseil de quartier. Il est à présent envisagé de trouver des commerçants qui accueilleraient en pas de porte des jardinières. Alain Genel et Pauline Gallen ont rencontré le responsable de Coworking (commerce remplaçant Happy Family) qui voudrait une seconde jardinière.

Pascal Loeb propose de regarder les règles du permis de végétaliser avant de démarcher les commerçants.

La coordinatrice des Conseils de quartier évoque la nécessité d'obtenir les permis de végétaliser avant l'achat de jardinières.

### **Prochaines réunions 2017**

**Judi 9 novembre, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4<sup>e</sup>**

**jeudi 7 décembre, de 19h à 21h, en salle Voyelles du Pôle Citoyen de la Mairie du 4<sup>e</sup>**